

GUIGNOL ILLUSTRÉ

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue Simon-Maupin et rue de Lyon, 64

JOURNAL PATRIOTIQUE, PARAISSANT LE SAMEDI

BUREAUX DE VENTE

Simon-Maupin et rue de Lyon, 64

ABONNEMENTS :
Trois mois : 2 fr. 50 c.

RÉDACTEUR EN CHEF : LÉGION.

manuscrits ne sont pas rendus.

LE CONGRÈS DE LA PAIX



Mais, pas possible! Vrai, c'est bien la Madelon que prêche le monde du temps que le fricot brûle! Attatends un mement! C'est moi que vas te la faire ficher..... la paix, pour tout de bon!

ROYAUME DE GUIGNOL

Faut vous dire, les gones, que j'ai pas voulu m'emmieller à tous ces patrigots de conseil, de comité sans traille et celeri et celéra, que s'étaient imaginé me faire sansouiller le sarsifis dedans le gaillot de la votaison. Je les ai envoyés se faire... lanlaire, nom d'une tavelle! Et pis, comme ça me donnait de vacances impolitiques, je me sis payé une visite en tournée d'inspeccion dans mon Reyaume.

Vela donc que dimanche soir je m'escanne tout plan plan avé la Madelon d'un côté et le Gnafron de l'autre. Y n'était z'un peu bu, le vieux, y se cognait le bugne contre les becs de gaz. Enfin, nous arrapons la ficelle, et crac! nous sons de plain-pied au myeux de mes Etats.

Le Reyaume des Guignolades, z'enfants, y n'est par ça haut d'arrière la Tour-Pitrat, et y s'étend du rapiplat de Bonne-Attrape à la montée des Fantasques. C'est z'un port de mer ousqu'on se fait de bosse, allez! et gn'a de canantes qu'ont pas froid aux z'œils.

Dès qu'y z'ont apiuché ma frimousse que sortait de la cage à poulets de la ficelle, y se sont mis à gueuler: Vive Guignol, à me faire peter la margoulette à coups de mimis, à me porter en triomphe de jubilation si haut, mais si haut qu'y m'a fallu passer par le chassis du second étage pour faire le plongeon dans le café Parisien.

« Braves t'amis, que je leur z'y dit, merci, remarque ci! des émutions que me pitrogent aujourd'hui l'em-buni de contentement. Pisque mes efforts et mes finasseries sont pas tombés en bouze dedans une terre ingrate, je jure par le sabre de mon grand-père de consacrer mes derniers cheveux à vote bon-heur et à la reganisation sociable!

« Mais, voyons, pas de blagues, les gones! Jacasser, ça fait pas gonfler le bedon. Nous vons d'abord chiquer ce poulet au cresson qu'a l'air plus mort qu'en vie, et pis nous irous faire l'éventaire de mon gouvernement. »

Vingt minutes après, nous ons commencé la revue; mais gn'avait plus avé moi que la Madelon; les autres jouiout aux quilles sous la table du café, et Gnafron avait filé.

Faut vous dire, par ezemple, que j'ai ressenti bien de reconsolements en visitant toutes mes boutiques à frimes; c'est pas pour rien qu'on dit que j'ai d'esprit, y n'en a fallu de travail pour le lisage et la mise en carte de c'te machine que fait gigauder d'aise les mamis de la Croix-Rousse. Qué vogue, cristi!

Gn'a primo de grands bazars tout pleins de grosses boules bleuses, vertes, blanches, rouges, que ça vous ébarliaude la voyance, et à ceux que s'en approchent ça leur z'y fait un pif... long comme à M'sieu Ferry, et de gniaques larges comme le palais de Justice... qu'a manqué m'avalier tout cru, parlant sans respect.

« — Oh! oh! disez donc, M'sieu l'Andrieux, fesez pas tant la grimace, renfrognez pas vote museau... que ça me fait peur, nom d'un rat! Vous pouvez ben la garder vote politique, allez, et n'en faire de confiture. Si on m'y rattrape, y fera chaud. — »

Gn'a une espèce de grand entonnoir à l'abouchon, rempli de chevaux de bois, et pis dessus des bichettes et des mamis que se grollissent et font la poste aux ânes sans pouvoir s'arraper la tignasse. C'est quasiment comme un détrancanoir, ça tourne, ça vire, de d'ici, de delà, avé une musique qu'on dirait trente-six mille chats que s'étranglent en mangeant la bouillie.

Gn'a encore d'autres manigances que tournent et avé quoi on gagne tout plein de vaisselles, de verres à pied, de z'écuelles, de bichons, de tasses, de z'urinoirs. Madelon a voulu pousser le bouton, après quatorze fois ça l'y a z'amené une magnière de tasse... un peu grande... enfin, on sait pas ce qui peut arriver.

Gn'a aussi de petits oiseaux qu'ont d'aise autant que de plumes. Y se font peter le bec dedans un tas de paperasses, et pis y vous graffinent te-t'à coup une feuille à deux sous, édition du matin, ousque ça jappille de prophéties de bonne aventure. Sont-ils malins, ces petits moniaux: y m'ont prédit que Madelon serait veuve si je crevogne avant elle.

Gn'a arrimais de gros magots en chaos de choux, que marchent du ventre pour pas gober de z'entorses. Y se gonflent comme de mandrins chinois et pis je sais pas quoi guiable y z'ont dans le corps: quand on les chapotte et qu'on les giffle sus le groin, ça trimballe, ça roule; mais finalement ça se retrouve toujours sus son siège.

« — Oh! oh! c'te binette d'Andrieux... J'ai une fameuse peur! — »

Gn'a de grandes lunettes rondes ousqu'on voit de batailles, de dessempliments, de dechicotaisons.... Ah! c'est que là, c'est les Français que tiennent le manche, fichtre! et vous sigrollent les Prusseries qu'y n'en reste pas seulement un pour graine. Et pis on peut pas dire que c'est pas vrai, pisqu'on y voit.

« — Mais quoique c'est là-bas? Hé! qué bastringue! ah! ben, ah! ben; c'est-y pour de bon? Mais voui qu'on danse! A la bonne heure, les gones! Tez! Gnafron avé Colombine que font monter leur jarrettières plus haut que les musiciens, et y gueulent plus fort que la grosse caisse: »

« Nous entrerons dans la Bavière,
« Quand les Prussiens y seront plus
« Et nous y licherons leur bière,
« Notre vin y l'auront pas bu!!! (bis).

« Bravo! bravo! les frangins, gigaudez, boivez, sautichez; ça les fera bisquer de jalouserie ces benôis de Français que sont dans la ratatouille jusqu'aux oreilles reclusivement. »

Ici, dans c'te cambuse, maintenant, nous vons apprendre la mes trente-six causes. C'est avé ça qu'on réussit à changer de peau comme de veste: on passe de celle d'un marmiton dans celle d'un coronel, de celle d'un tailleur dans celle d'un mule à six pattes, de celle d'un journalisse dans celle d'un ministre, et ainsi de suite, mêmement dans celles des bêtes, vu que dans mon royaume gn'a l'instruccion au lit grattoir pour tout le monde. — Vela ici de chiens savants qu'étaient z'autrefois docteurs merdecins; vela de singes qu'ont fait leur induction avé M'sieu Duruy; vela de chevaux qu'étaient notaires ou avocats et de chats qu'ont grabotté les finances sous le roi Dagobert..

« — Ah! ce M'sieu Andrieux que me revient toujours!.... Si me fait encore peur, Madelon, sais pas ce que vas arriver!... T'as ben au moins ta grande tasse! Hein... Non, M'sieu, non M'sieu, mais cristi! c'est pas de la politique... c'est de la vogue de mon pays, c'est du royaume des Pierres-Plantées. — »

Gn'a enfin le petit prince Colibri qu'esse grand comme quate z'assiettes....

« — Ah! je vous reprends encore à faire des analogies. »

« — Moi, faire de z'ânes-au-logis!... Ousque vous les voyez, ces ânes-au-logis?... Ah! c'est pas l'embaras!... Oh! les gones, j'ai trop peur... au revoir! »

GUIGNOL.

Origine du Mandat impératif.

M. Ordinaire, dans une lettre adressée au Progrès, fait l'apologie du mandat impératif. Que M. Ordinaire ait tort ou raison, cela ne nous regarde pas: pour que nous puissions donner notre opinion à cet égard, il nous faudrait immédiatement verser la somme de 6.000 fr. entre les mains de M. le Procureur de la République, et, malheureusement, il n'y a pas dans la rédaction de *Guignol* le moindre cultivateur, c'est-à-dire un homme assez habile pour avoir gagné, même par héritage, un immeuble en ville ni une propriété à Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Nous n'avons donc rien à voir à l'opinion personnelle de M. Ordinaire, seulement il nous est permis de relever une erreur capitale de l'honorable député du Rhône. Il dit, parlant du mandat impératif: « Nos pères de 89 l'avaient accepté, lorsqu'ils donnaient à leurs délégués des cahiers remplis de leurs justes revendications. »

Cette allégation appartient au domaine de l'histoire, et nous ferons observer que le mandat des députés aux Etats généraux n'était pas un mandat impératif. Assurément, dans la pensée de leurs électeurs, les mandataires étaient moralement liés et engagés par la volonté de ceux qui les déléguaient, mais ils avaient eu assez de confiance en eux pour ne pas insister sur la gravité de leurs engagements. Ce fut même la violation de ces engagements qui donna l'idée de lier plus étroitement les députés par une qualification plus formelle.

Or, quel est le promoteur de cette idée? Quel est, littéralement parlant, l'inventeur du mandat impératif? Nous le donnons en dix, nous le donnons en cent, nous le donnons en mille à deviner à M. Ordinaire, à M. Favier et à tous les comités plus ou moins centraux des alliances plus ou moins républicaines de la rue Grolée et des quartiers circonvoisins.

Le créateur du mandat impératif est... le marquis de Bouillé! Oui, le fameux marquis Bouillé, celui dont la *Marseillaise* a voué le nom au mépris de la postérité en très-mauvais français, il est vrai, et en vers pitoyables. C'est justement à propos de ce projet de mandat impératif que Rouget de l'Isle crut devoir flétrir ainsi la mémoire de l'ancien vainqueur des Anglais.

La menace du mandat impératif fut, en effet, adressée à l'Assemblée nationale par le marquis de Bouillé dans sa fameuse lettre du 26 juin 1791. Il y rapporte en termes formels que, sous son inspiration, le roi « devait faire « paraître une proclamation pour ordonner la convocation d'une législature avec des cahiers et des mandats « impératifs »

Nous engageons MM. Ordinaire, Favier et les membres du conseil municipal et du comité de la rue Grolée, qui savent lire, à vérifier notre citation dans le *Moniteur* du 1^{er} juillet 1791.

C'est inouï, c'est à faire frémir, c'est triste à dire, mais c'est vrai. Tous ces puits, ces rigides citoyens se trouvent ainsi d'être

De ces complices de Bouillé
De ces traîtres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère!

LÉO.

Pantins et Ficelles.

Si jamais les bonnes mœurs et les habitudes régulières disparaissaient de la France, on les retrouverait à coup sûr endormies au sein de notre vertueux conseil municipal.

De par le maire de Lyon, il est enjoint aux habitants de la ville de sortir des cafés à onze heures.

Voilà ce que le vénéré Hénon a cru devoir nous apprendre au moyen d'une affiche en tête de laquelle s'étaient en gros caractères les mots: RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Il est regrettable que, vu la circonstance, on n'ait pas jugé à propos d'y mettre aussi la fameuse devise: LIBERTE, etc.

Est-il assez malin, notre Conseil municipal!... Il sait bien que, bon gré mal gré, il faudra se soumettre à son arrêté. Ne sommes-nous pas étreint par la main de fer que l'on nomme état de siège.

Ainsi, c'est bien entendu: vous êtes garçon, il n'y a dans votre chambre que juste le mobilier nécessaire; rien à manger, rien à boire; la fantaisie vous prend d'aller un soir au théâtre entendre de la belle musique ou de la belle littérature; sortez-en accablé de chaleur, la gorge séchée par les miasmes de toute nature, ayez faim, le Conseil municipal, composé de bons démocrates tout à fait étrangers, sans doute, aux charmes de la musique et de la littérature, jugeant d'ailleurs que vous pouvez bien vous priver, après une séance de plaisir, d'aller encore boire et manger quand tant d'hommes du peuple ont toutes les peines du monde à pouvoir faire leurs deux repas par jour, le Conseil municipal, disons-nous, vous invite à aller tranquillement vous coucher et à renvoyer au lendemain tous les besoins d'ingurgitation que vous pouvez ressentir.

A-t-on jamais vu des Sardanaples semblables. Comment! non contents de boire la sueur du peuple à chaque repas, il vous faut encore autre chose après onze heures du soir.

Quelle immoralité! Cela ne sera pas. Ainsi le veut le Conseil municipal élu.

Et puis, nous sommes en état de siège.

Faut-il vraiment croire que cette mesure ait été prise dans l'intérêt des bonnes mœurs. Ce serait alors une naïveté colossale, et même étant admis qu'un homme ne peut pas tout avoir et que la nature, répartissant également ses biens, ne voudrait pas faire le même individu à la fois intelligent et conseiller municipal, il est impossible que nos élus aient commis une bévue aussi cyclopéenne.

En résumé, qu'advient-il, les ivrognes s'enivreront une heure plus tôt; les voleurs commenceront leur journée une heure moins tard; et, en outre, avant quinze jours, la ville, au nom des bonnes mœurs de la liberté et de l'égalité, autorisera, moyennant finances, quelques établissements douteux à rester ouverts la plus grande partie de la nuit.

Ou bien, Lyon prendra l'aspect de Carpentras, Carcassonne, Montélimar, etc., etc.; il ne manquera plus au coup d'œil que le légendaire garde-champêtre faisant sa tournée à l'heure sonnante pour constater la bonne exécution des ordres de M'sieu le Maire et dresser procès-verbal au besoin, mais cependant toujours prêt à procéder avec douceur et à s'attabler devant un chiffre respectable de litres jusqu'à une ou deux heures du matin, dans le seul et louable but de ne pas s'en aller avant la complète exécution de sa consigne.

COURS DE LITTÉRATURE

Professé par M. Z., officier d'université.

Allons, Guignol, tu n'es pas un journal politique, tu es un journal littéraire, cela est évident : on y parle les langues mortes (*aléthès*) et les vivantes ; on y raffine en langue canute, on y cause en français coquillard, enfin des belles-lettres, quoi ! Le grand Follard, son tranche-montagne au flanc, y découpe sans badiner des réputations militaires. Aléthès et Léo, tour à tour, discutent histoire avec Florentin, des *Droits de l'homme*, et géographie avec les Suisses (on y enseigne les sources de *le Ynn*, ah ! Seigneur !), et le fin Papol enguirlande le tout de fleurs de vive critique ; — et moi, que suis-je là-dedans ? Rien, hélas ! une tête de turc à qui la rédaction fait des farces après dîner.

Ne pourrais-tu, Guignol, mon cher maître, m'assigner un bout de rôle ? un rôle en simple prose, s'entend ; je n'ai jamais commis un vers depuis l'âge de raison, et n'en essaierai oncques. — Je suis professeur, après tout ; — bon le voilà qui rit — mais, oui, et puis après ? Il ne se faut pas tant moquer des misérables. Je puis rendre des services, tout comme un autre. Puisque le champ de la politique est sacré, et que

dame Justice en interdit l'entrée aux profanes, FAISONS DE LA LITTÉRATURE. J'ai cherché, l'année qui vient de s'écouler, à polir mon style par l'étude des grands modèles. J'ai donc étudié, de temps à autre, les procédés des maîtres qui trônent dans les vastes colonnes du *Progrès* et du *Salut Public*. On peut en faire des imitations réussies, quoique bien loin de la saveur de l'original. Si nous le tentions, Guignol ? Ce serait toujours de l'honneur à un pauvre petit misérable comme nous, que d'avoir approché de loin ces illustres seigneurs. Je commence :

SALUT PUBLIC

Les journaux à effet s'évertuent à effrayer le lecteur par de fausses nouvelles ; — ceci est simplement absurde, mais c'est leur toquade que d'imaginer des complots ; *quand nous serons à dix, nous ferons une croix*. (Le *Salut* doit être, selon ce cliché, à sa 17^e croix de l'année) : — En réalité, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Ce qui doit nous préoccuper avant tout, en ce moment d'élections, ce sont... les élections. (Bravo, le *Salut* !) C'est en vain qu'on essaie d'introduire la politique dans nos conseils départementaux et *arrondissementaux*. Il ne s'agit que d'administration locale, *nous ne saurions trop le répéter* (cliché quotidien). Aussi avons-nous eu soin de présenter aux électeurs des listes de candidats entièrement politiques.

Un écueil grave se présente encore : les candidatures varient du bleu le plus pur, en passant par toutes les nuances du prisme politique.

Il fallait choisir :

Violet, indigo, bleu, vert, jaune, orange, rouge
(c'est dans les traités de physique).

Notre amour des situations nettes nous a fait d'abord éliminer avec soin les extrêmes, tout ce qui avait un caractère tranché ; mais, dans les nuances intermédiaires qui varient du blanc sâle au rose vif, nous avons trouvé une fort belle collection d'imbéc... d'hommes sages et modérés, incapables de faire le mal sciemment, ainsi que le bien. Comme on le voit, nous avons la manche large, et nous comprenons bien les intérêts de notre journ... population lyonnaise si nuancée d'opinions, auxquelles nous sommes également prêts à faire bon accueil. Cependant, pour les amateurs qui n'ont ni opinion, ni nuance d'opinions, nous avons en cage un (serin)... un candidat qui leur convient sous tous les rapports ; il affirmera la République jusqu'à l'avènement d'Henri V ; il affirmera Henri V jusqu'à l'arrivée des Orléans, il affirmera également ce que vous voudrez bien lui faire l'honneur de confier à son affirmation. Ce candidat a pourtant une opinion, dont il domine les partis : *il a de la vertu civique*. Nos nombreux lecteurs le connaissent, bien qu'il se dissimule modestement sous le signe de l'inconnu.

Cet homme, c'est :

XAVIER LANÇON, Avocat

et l'un de nos plus remarquables collaborateurs.

Electeurs, aux urnes et songez que la République, Henri V, Orléans et Bonaparte agitent dans l'ombre leurs sectaires. Ayez soin qu'aucun parti ne triomphe !

LE MASQUE GROSSI.

PROGRÈS DE LYON

« La réaction lève la tête. » Ce n'est pas parce qu'un folliculaire de sacristie aura écorné son bec de Tartuffe à nous lâcher une plate raillerie que nous cesserons de répéter, comme un cri d'alarme : « La réaction lève la tête. » L'approche des élections a ravivé l'espérance des vieux partis : empire, royauté, papauté, jésuitisme, pouvoir temporel, tout ce qui se donne la main, cette double tyrannie du corps et de l'esprit qu'on nomme monarchie et cagoterie, s'associent dans l'ombre ; Basile les dirige, la corruption est leur moyen. Et l'habile président nous ôte nos dernières ressources, ces fusils que les mains rudes de la démocratie n'ont pas eu le temps de tourner contre l'étranger, mais qu'ils auraient eu tant de plaisir à tirer sur leurs concit..., sur l'audacieux violeur des libertés publiques ! — Les monarchistes sourient déjà et nous plaisantent sur nos terreurs : — Electeurs ! ne sentez-vous pas un vomissement de dégoût vous monter aux lèvres ! la bave hideuse de ces reptiles ne vous souille-t-elle pas ?... Ecrasez la tête à l'infâme, sus au monstre, qu'il sente son crâne broyé sous le talon de notre botte... vote républicain ! Il faudra, je crois, à la fin, prendre des mesures contre ces jolis crevés qui se rencontrent partout. — La liberté l'exige, la fraternité nous en fait un devoir. — Un fait, un seul :

Il y a trois jours, dans le canton de St-Théodore, département du Var, un curé du village n'a-t-il pas, *département, à l'autel*, récité l'oraison : *pro rege nostro* ? A ceux qui ignorent le latin, nous dirons simplement que cela veut dire : *pour notre cher roi*. Comprenez-vous, électeurs, qu'on se joue de nous, à la fin ! qu'une vaste conspiration jésuitique s'étend, s'affiche, étale son réseau dans les campagnes ! Electeurs, parez au danger par un vote libre ! Le maire de Trouillefous qui nous raconte ce fait, ajoute : « Je n'ai pas osé faire arrêter ce misérable, vu l'influence qu'il a dans la commune, où son hypocrisie passe pour du dévouement. » Maire de Trouillefous, vous avez eu tort ; ce n'est que par l'énergie révolutionnaire que nous sauverons la patrie républicaine des étreintes du serpent clérical. Imitons nos pères de 93 ! ces héros allaient droit au but, peu soucieux des vétilles qui nous arrêtent aujourd'hui. — Et, puisqu'on nous en défie, nous saisirons l'occasion de répéter : « Oui, Louis XVI était un traître, un criminel d'Etat, et tout roi en est un. » Citoyens, retenez ces mots d'un républicain fougueux et honnête, le citoyen Eric Isoard, sous-préfet de Vienne, en Dauphiné : « Si Henri V met le pied en France, au nom de la patrie, je l'étrangle de mes propres mains » (allocution à quelques fonctionnaires intimes). — Citoyens, votez pour cet homme ! nous vous proposons à côté du vénérable Hénon, le sous-préfet républicain : Eric Isoard ! —

L'ŒIL VAIRON.

DÉCENTRALISATION

Plus nous allons, et plus l'horizon s'assombrit ! L'avenir est plein de ténèbres. Où est le but ? S'il se trouve en France un homme qui le voie, eh bien ! qu'il parle ! qu'il éclaire l'angoisse publique ! Pour nous, nous renonçons à prévoir l'avenir. Aussi pouvons-nous dire avec la certitude de la foi la plus inébranlable : Dans trois mois, la royauté aura sauvé la France ! la glorieuse tradition bourbonnienne renouera son fil, brisé par les orages, et notre rédacteur en chef sera nommé commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand... Cependant, la démocratie n'a pas dit son dernier mot : les sinistres pétroleurs de mai, les épiléptiques du congrès de Lausanne ont de nouveau installé leurs tréteaux sur nos places publiques, favorisés par l'inaction du doux vieillard qui nous préside ; sûrs de l'appui de leur cher 606, ils s'établissent partout en maîtres, ils parlent, ils agissent, ils commandent, ils menacent !... La partie s'offre belle à eux, grâce au renouvellement des Etats prov... des Conseils généraux et d'arrondissement. Les voilà qui s'emparent des journaux, qui d'avance insultent, baffouent, calomnient le nom auguste qui demain les sauvera, et leur pardonnera. — Que nos amis ne se relâchent pas de leur zèle pour la bonne cause ! qu'ils nous adressent leurs communications, leurs espérances, leurs candidatures. — (P.-S. Inutile de se présenter si l'on n'est pas marquis). Mais qu'ils ne cèdent rien aux principes ! — Notre heure viendra toujours assez tôt : le drapeau que nous soutenons est blanc, blanc comme le lys qui le décore ; blancs aussi doivent être nos candidats, dussent-ils échouer devant la boue démagogique qui ne reconnaît pas les siens dans des noms aussi purs. — Déjà nous avons accueilli le nom si dignement porté du marquis de Mortemart ; nous avons passé condamnation à M. de Laprade de ce qu'il a essuyé l'affront d'une offre de Locrat sous l'empire, en faveur du refus de ladite position, comme nous lui avons pardonné en faveur de sa perruq... de son siège de l'Académie. Mais il importe de rallier tous les suffrages hésitants, de donner pour drapeau à nos amis et partisans un nom digne d'eux, digne du pays, digne de la hauteur où sont placées nos plus chères convictions. Ce nom, nous l'inscrivons ici, comme nous voudrions l'inscrire dans les cœurs de tous les Français. C'est celui d'un vaillant soutien de ses droits, de la fleur chevaleresque des Bourbons, du souverain fidèle à sa foi, fidèle à l'honneur, fidèle aux nobles enseignements de son illustre famille, de Celui qui, dans l'exil, se console par la pensée du bien qu'il fera au jour de sa glorieuse Restauration ; qui a donné à notre rédacteur en chef, pendant le mémorable siège de Gaète, la croix de St... les preuves de son brillant courage. Electeurs légitimistes, votez, le front découvert et l'œil plein de feu d'un noble espoir, votez pour :

FRANÇOIS DE BOURBON, roi de Naples !

LE PÈRE GARNIER.

Correspondance.

Un particulier. — Merci, petit. Ça n'a rien à changer, va : ça serait ben dommage.

X. Reichmuth. — Sind Sie so traurig und so unglücklich oder ihre Reden ist ein allegorisches Bild ?

Professeur Z. — Vous bisquez, c'est bien fait !

Ch., à Mâcon. — Merci de la peine que vous avez prise à notre intention. Nous espérons bien rappeler un jour cette étrange maxime qui porte avec elle son enseignement.

Le Gérant, VIBERT.

LYON — IMPRIMERIE H. STORCK, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE.

C'était, il y a quelques mois, au fameux club de la rue Grôlée, un soir de réunion privée ; le citoyen Favier qui, paraît-il, était en voix, faisait l'apologie de tous les enfants du peuple, revendicateurs de leur indépendance, depuis la création jusqu'à nos jours.

« Citoyens, s'écria-t-il avec enthousiasme, Guillaume Tell, le libérateur de la Suisse, était un simple serrurier... etc. »

Après la séance, un collègue de l'orateur qui, par hasard, avait, dans sa jeunesse, poussé ses études jusqu'à la septième inclusivement, s'approcha du grand chef du comité central.

— Pourquoi, osa-t-il insinuer après maints détours, avez-vous dit que Guillaume Tell était serrurier ?

— Eh ! bien, répond Favier, est-ce qu'on ne chante pas au 4^e acte de l'opéra de Rossini :

Notre chef est dans les fers... etc.

Le lendemain, M^e Willaud, bachelier, licencié en droit, etc., acceptait le mandat impératif de l'érudite relieur.

POPOL.

BIBLIOGRAPHIE.

(Suite).

Le même combat de Châteaufort présente un épisode à propos duquel le témoignage du commandant Mouton demande à être sérieusement contrôlé, parce que, tout bien considéré, il ne nous paraît pas véridique.

Il s'agit des prisonniers enlevés à l'ennemi. Contrairement à l'assertion du colonel Ferrer qui a dû certainement être renseigné à cet égard par les officiers de sa légion, M. Mouton prétend que le capitaine Ulpat n'eut aucune part dans cette action, mais que les honneurs en reviennent aux 3^e et 4^e compagnies du 2^e bataillon et à la 3^e du 3^e. Sans consulter les rapports, mais en examinant seulement le récit des faits et la narration même du commandant Mouton, nous acquérons la preuve que son assertion n'est pas justifiée. En effet, comment peut-il attribuer ce fait aux 3^e et 4^e compagnies de son bataillon et à une seule du 3^e, immédiatement après avoir avoué que ces deux compagnies ne s'y trouvaient qu'en partie avec leurs capitaines, tandis que le 3^e bataillon mettait sur le même point quatre compagnies en ligne. D'ailleurs, si l'on considère les mouvements des troupes et la situation des lieux (voir le plan du combat de Châteaufort, *Guignol illustré*, n° 57), on reconnaît que le 3^e bataillon formant la droite et se portant directement sur Vandenesse, dut avoir gagné de l'avance sur le 2^e qui, opérant par la gauche un mouvement tournant, se trouva, par conséquent, obligé de suivre les deux côtés d'un triangle dont le 3^e bataillon n'eut à parcourir que le troisième. C'est là une nécessité mathématique, et il n'est pas étonnant qu'au moment où le 2^e bataillon s'établissait à Vandenesse, le 3^e se trouvait faire tête de colonne et se lançait tout entier à la poursuite de l'ennemi. On s'explique dès lors comment une partie seulement des 2^e et 3^e compagnies du 2^e bataillon avec leurs capitaines se trouvèrent mêlées au 3^e bataillon pendant la poursuite. Ces hommes avaient été évidemment entraînés soit par l'ardeur de la poursuite soit par la curiosité, mais non en vertu d'ordres donnés, sans quoi on ne pourrait justifier ce fractionnement de deux compagnies; en tout cas on ne fera jamais admettre que quelques hommes isolés et mêlés à un bataillon étranger fassent 73 prisonniers à la barbe même du corps qu'ils accompagnent comme volontaires et sans autorisation de leur commandant. Au surplus, ce qui prouve l'inexactitude de ce détail, c'est que le commandant Mouton se trompe sur le lieu où s'est passé l'événement: il fait enlever les prisonniers à Commarin, tandis que ce fut aux Bordes, petit village à mi-chemin de Vandenesse et de Commarin. Si cette prise avait été faite par des légionnaires de son bataillon, ils auraient certainement renseigné exactement leur commandant sur la localité où ils avaient accompli cet exploit. Sauf plus amples informations, cette question nous paraît vidée.

Nous ne nous arrêtons pas aux erreurs d'appréciations stratégiques dans lesquelles tombent le commandant Mouton, qui, quoique ancien officier, ne paraît pas très-versé dans la connaissance des grands principes de l'art de la guerre. Il se montre aussi naïf parfois que l'auteur de la brochure sur le général Cremer qui est, pour lui une autorité. Nous arrivons au combat de Nuits, où le commandant Mouton ne voit ni in-curie, ni imprévoyance, ni incapacité de la part du commandant en chef. Comment, s'il n'y a eu ni imprévoyance, ni incapacité, comment se fait-il que le 57^e de marche fut tout entier à Beaune au moment où le combat s'engagea? Comment, s'il n'y eut pas de surprise, le bataillon de la Gironde, une partie de la 4^e légion et du 32^e de marche avaient-ils déjà perdu leurs positions, lorsque la 2^e légion reçut, à midi, l'ordre de renforcer la ligne de bataille? Comment, s'il n'y a pas eu d'incapacité, comment se fait-il qu'à la bataille de Nuits nos troupes aient combattu isolément et successivement, tandis qu'il s'agissait de combiner tous ces efforts partiels en une seule et unique résistance? Si le général Cremer n'a pas été surpris, comment expliquer la dépêche envoyée à Lyon par Cremer à 4 h 45 min.: « Je suis attaqué par des forces considérables; je pense pouvoir tenir; j'appelle toutes mes forces. Si l'ennemi ne reçoit pas de renfort, je résisterai probablement ». Une telle déclaration n'a pas besoin de commentaire et suffit pour caractériser le combat du 18 décembre. Le gé-

LE FUSIL WERDER

Les journaux de Paris annonçaient, sans trop de certitude, il est vrai, la transformation des fusils prussiens en fusils Werder. Nous profitons de cette annonce plus ou moins exacte pour donner le dessin et la description de cette arme qui, croyons-nous, n'ont été donnés par aucun journal illustré français.

Le principe du fusil Werder, qui diffère essentiellement du Chassepot et du Dreyser, est un perfectionnement du fusil Peabody usité déjà en Amérique dans la guerre de sécession. Ce qui le caractérise c'est une plaque qui s'abaisse en dedans pour permettre d'introduire la cartouche et se relève pour fermer l'arme chargée. Cette plaque, nommée *obturateur*, renferme la broche percussante dont la tête, maintenue en arrière par le ressort à boudins, reçoit le choc du chien et le transmet à la cartouche. Trois parties essentielles composent le mécanisme de l'arme: l'obturateur, la détente et l'extracteur. Cette dernière partie est nécessitée par la cartouche qui est à enveloppe métallique, qui, après le tir, est enlevée du tonnerre par un levier coudé appelé *extracteur* (*Patroneheber*).

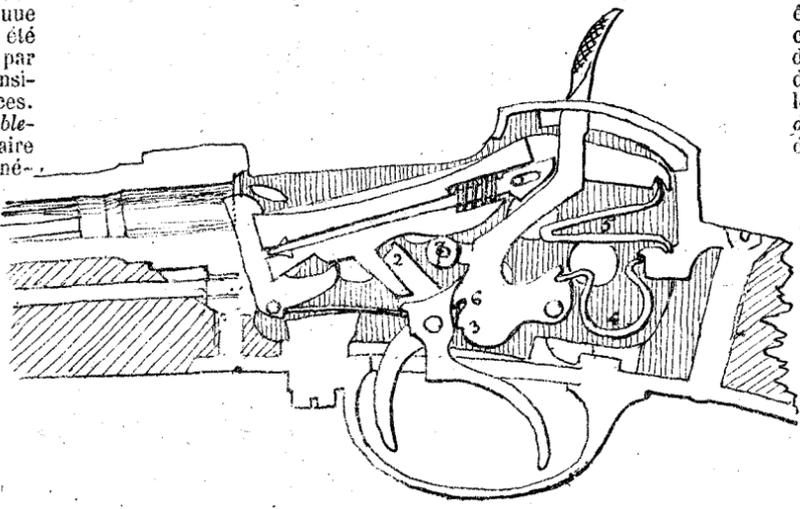
Que l'on suppose le fusil armé, comme dans notre 2^e figure, l'obturateur (*Verschlusskerper*) relevé, la broche percussante (*Schlagstift*) tendue dans la direction de la cartouche et sa tête (1), maintenue par une goupille, est rejetée en arrière par le ressort à boudins. Le chien est ramené en arrière, soutenu à l'aide d'un cran (2) sur la détente. L'obturateur est maintenu par un appui sur l'extrémité supérieure (3)



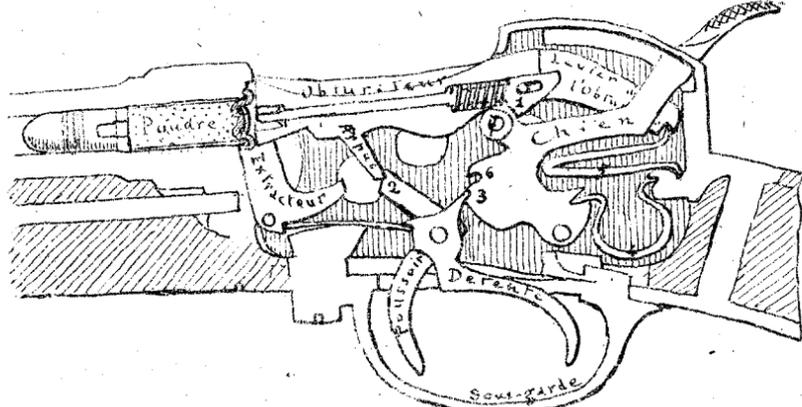
Le Château de Montbéliard (d'après une photographie).

MONTBÉLIARD LE 15 JANVIER

Forcés de reporter à notre 4^e page la fin de l'article bibliographique précédent, nous y ajoutons, à titre d'illustration, une vue du château de Montbéliard qui a joué un rôle décisif dans les combats de l'armée de l'Est. On peut trouver dans les recueils les plus usuels depuis le *Dictionnaire des Communes* jusqu'aux *Encyclopédies*, depuis les *Guides Joanne* jusqu'aux *Dictionnaires de Bouillot*, des renseignements suffisants sur Montbéliard. Nous nous contenterons de dire que le 15 janvier cette place, l'une des clefs de la position des Allemands, était défendue par deux bataillons de landwehr de la Prusse Orientale, *Innsperburg* et *Gumbinnen* (1.200 hommes). Le 15^e corps emporta la position et chassa le bataillon d'*Innsperburg* et 2 compagnies de *Gumbinnen* qui occupaient la ville; mais le château défendu par les 2 autres compagnies du ci-devant bataillon (300 hommes) et armé de plus d'une batterie de 4 pièces de campagne et de 2 de position, ne put être enlevé à l'ennemi. Werder fit alors avancer une partie de sa réserve, la 1^{re} brigade badoise, qui nous empêcha de déboucher et reprit ensuite Montbéliard. Ce court exposé suffit à montrer de nouveau l'erreur de M. Mouton déjà signalée. Ici, comme presque sur toute la ligne du combat, les troupes qui nous furent opposées appartenaient, soit à la brigade Goltz, soit à la landwehr du siège de Belfort; les troupes badoises, excepté à l'extrême droite, ne furent employées que comme réserve. Par la même occasion se trouve réfutée l'assertion inexacte de l'apologiste de Cremer qui prétend que lui seul, dans les combats devant Belfort, enleva des positions à l'ennemi.



Fusil Werder (ouvert pour la charge).



Fusil Werder (armé).

ra! Cremer ne s'attendait pas à cette attaque, puisqu'il n'avait pas toutes ses forces sous la main. A 2 heures moins un quart de l'après-midi, il n'était pas encore renseigné sur les forces de l'ennemi, puisqu'il comptait lui résister encore. Oui, la défaite de Nuits fut le résultat de l'incurie, de l'imprévoyance et de l'incapacité du général Cremer, et nous ne voyons pas dans quel but, et au profit de qui M. Mouton entreprend une justification dont ses efforts même prouvent l'impossibilité. Il prétend que l'insuccès fut dû à une énorme supériorité numérique de la part de l'ennemi et pour l'établir il tombe dans les plus grossières erreurs de calcul. Il évalue les forces des Badois à 24.000 hommes, 48 pièces de canon et à des mitrailleuses! Oui bien, des mitrailleuses. Le commandant en est encore à ne pas savoir qu'il n'y point de mitrailleuse dans l'armée allemande et qu'à part la tentative infructueuse des Bavares, ils ne s'en sont jamais servi; ils n'ont pas même essayé de se servir de celles qu'ils nous avaient enlevées. Quant au chiffre de l'artillerie et de l'infanterie, nous répétons de nouveau que l'artillerie badoise était de six batteries et l'infanterie de deux brigades, de douze bataillons chacune, dont le total aurait été de 12.000 hommes, car les divisions badoises n'ont pas de bataillon de chasseurs, mais en réalité ces douze bataillons ne mirent en ligne que 44 compagnies au lieu de 48, et ils étaient, comme nous l'avons dit, de près d'un tiers de leur effectif. Il est facile à l'auteur de contrôler cet évaluation que son ignorance de l'organisation des armées ennemies suffit à expliquer, mais on peut excuser de même les erreurs et les inconséquences dans lesquelles il tombe en voulant calculer l'effectif de nos troupes engagées. Il prétend, par exemple, qu'elle ne présentait le 10 décembre qu'un effectif de 1.972 hommes, tandis que le colonel Ferrer l'estime à 2.776. Mais comptons un peu. M. Mouton admet le chiffre des pertes de la légion à 685 hommes donnés par le colonel Ferrer, d'après l'appel du 22 décembre qui donnait à la légion un total 2.089 hommes; or, comment expliquer qu'après le combat du 18 qui avait coûté à la légion plus de 600 hommes, elle se trouva présenter un effectif de 117 hommes plus fort que la veille de ce combat. Jusqu'à ce que M. le commandant Mouton nous ait expliqué ce miracle, d'un corps de troupes qui, sans avoir reçu de renfort, se trouve après une bataille sanglante plus nombreux qu'avant, nous tiendrons son calcul pour inexact et la mémoire du témoin qu'il invoque pour infidèle.

La place nous manque pour poursuivre cette analyse. Nous signalerons encore trois erreurs du *Récit historique*. M. Mouton prétend que le prince de Bado fut tué à Nuits. Il y a été si peu tué qu'il fait actuellement partie du Reichstag. Il dit aussi que l'ennemi avoua 7.000 hommes hors de combat; c'est absolument faux. Quant à ce chiffre fantastique de 7.520, elle provient simplement d'une lourde erreur de l'officier qui a transmis ce détail à M. Mouton. La dépêche de Werder évaluait à 43 officiers tués, 29 blessés et à 700 sous-officiers et soldats, on a eu tout simplement à se tromper d'une dizaine dans l'addition et à ajouter un zéro pour obtenir un total de 7.520 au lieu 742 qu'accusait le document officiel. Voilà tout le mystère. La partie de la brochure où il est question de l'expédition de l'Est, mériterait une analyse détaillée, nous nous contenterons de signaler deux rectifications importantes à l'auteur. Il se trompe en disant que nous ne parvînmes pas à nous emparer de Montbéliard et que nous n'avions devant nous le général Werder et ses Badois. Si d'une part le commandant Mouton augmenta des deux tiers l'armée badoise à Nuits, d'un autre côté il diminua d'autant l'armée de Werder devant Belfort. Ce général eut en ligne sur ce point environ 40.000 hommes, dans lesquels les Badois ne comptaient guère que pour 42.000; le reste était fourni par la brigade Goltz renforcée du 25^e d'infanterie de réserve prussien et par des détachements nombreux des divisions de landwehr qui assiégeaient Belfort.

En somme, la brochure de M. Mouton ne renferme aucune rectification importante, et elle compte trop d'erreurs pour être prise en considération. Nous admettons volontiers que cet officier ait entrepris sa justification, s'il s'est trouvé blessé de certaines de l'*Historique* du colonel Ferrer, mais il aurait dû se contenter de lui donner à titre de justification et non pas le présenter au public comme un *Récit historique des opérations de la 2^e légion du Rhône*, ni comme la rectification d'un travail dont ses critiques ne font que justifier la parfaite exactitude.

DU VERDIER.

d'un autre levier coudé nommé *pussoir* dont l'extrémité fait saillie en avant de la détente dans la sous-garde. En pressant la détente, on dégage le chien de son cran d'appui (3) et le ressort de détente (4) lui imprime un mouvement en avant qu'il transmet violemment à la tête de la broche percussante (1). Pour charger l'arme, on presse sur le pousoir dont le sommet (2) se détache de l'appui de l'obturateur. Celui-ci, se terminant postérieurement par un levier qui presse un ressort (5), ce ressort se détend, presse le levier qui force l'obturateur à se rabattre en dedans et à découvrir le tonnerre. En opérant ce mouvement, la tête de l'obturateur heurte avec force le levier coudé de l'extracteur, qui, accrochant pas son extrémité supérieure le rebord de la cartouche métallique, l'arrache et la projette au dehors. Le tonnerre est libre, on introduit une nouvelle cartouche, on relève l'obturateur en armant le chien qu'on, au milieu d'un rouleau (7), force l'obturateur à se relever, en même temps qu'un ressort relève la tête du pousoir (2) et la replace sous l'appui de l'obturateur.

Grâce à ce mécanisme ingénieux, il ne faut que quatre temps (un de moins que le Chassepot), pour charger et tirer le fusil Werder: 1^o ouvrez le tonnerre (*Stutze vor*); 2^o mettez la cartouche (*Patrone ein*); 3^o armez (*Hahn zurück*); feu (*Feuer*). Ce fusil qui a servi aux Bavares dans la guerre actuelle, est plus lourd que le Chassepot; sa longueur est de 1 m. 30 c. Il est armé d'un yatagan de 47 cent. La cartouche pèse 35 grammes y compris un projectile cylindro-conique de 22 grammes et une charge de poudre de 4 grammes.